

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 25

Artikel: Dents de Savoyards
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dents de Savoyards.

Nous extrayons de curieux détails d'un ouvrage intitulé : *Traité de chirurgie pratique*, édité à Paris en 1768. Nos dentistes, ainsi que leurs nombreux clients, ne liront pas sans rire la partie relative à la luxation des dents, à leur extraction et à leur remplacement par des dents de Savoyards :

Luxation de la dent — ... Mais si les douleurs récidivent et que tous les moyens que nous avons indiqués soient infructueux, on peut luxer la dent, pour rompre les filets nerveux, la remettre sur le champ dans son alvéole et l'y laisser raffermir pour la plomber ensuite. Cependant cette opération ne réussit guère complètement que sur les dents à une seule racine ; car si elles en ont deux ou trois, il est assez difficile que les trois rameaux nerveux soient rompus sans que les alvéoles en souffrent. D'ailleurs la disposition des racines de ces fortes dents offre quelquefois tant de résistance, que l'opération est impossible, et que, sans le vouloir, on ôte la dent plutôt que de la luxer.

D'un autre côté, si la dent que l'on pourrait luxer est trop mauvaise, et qu'elle le soit par devant, comme ce serait toujours un meuble défectueux que l'on aurait dans la bouche, on peut y remédier par la substitution d'une dent de Savoyard.

Substitution des dents. — Il y a des dentistes qui promettent la réussite de la replantation des dents de Savoyards, qu'ils ôtent de la bouche de ces malheureux et qu'ils reposent sur le champ à la place de la mauvaise qu'ils ont ôtée : cette entreprise nous paraît un peu hardie. Nous ne doutons pas cependant que cela n'ait réussi quelquefois ; ce sont des faits extraordinaires, mais sur lesquels il ne faut pas trop compter.

Pour que ces sortes de dents réussissent, il faut que la dent du Savoyard soit conforme en tout à la mauvaise qu'on a ôtée, et être assuré que les alvéoles se contracteront suffisamment pour retenir cette dent. Car il ne faut pas se figurer que les fibres du périoste de la racine de la dent du Savoyard reprennent avec celle du périoste de l'alvéole de la mauvaise dent que l'on a ôtée. Il ne faut pas non plus se figurer que les vaisseaux de ce dernier périoste fournissent une espèce de *gluten* qui, en s'attachant à la dent nouvellement remise, la retienne. Ces sortes de dents subsisteront pendant quatre, cinq ou six ans au plus ; et ce n'est que parce que la dent nouvellement mise est exactement serrée entre les deux dents voisines.

Extraction. — Cette opération se fait avec un grand nombre d'instruments ; le pélican est celui qu'on emploie le plus communément ; lorsqu'on s'en sert, il faut faire mettre le malade sur un siège un peu bas ; on lui fait ouvrir la bouche, et après avoir bien reconnu la dent qu'il faut ôter, on lui fait appuyer la tête contre l'estomac de l'opérateur qui, ayant garni d'une serviette la demi roue du pélican, commence à prendre la dent qu'il veut ôter avec le crochet, du côté de la bouche, tandis qu'il pose extérieurement la demi roue de son instrument, partie sur le bord de l'os de la mâchoire et partie sur le collet des dents voisines, en proportionnant l'éloigne-

ment du point d'appui au point de résistance qu'il croit avoir à surmonter ; dans ce moment, l'opérateur donne un tour de poignet, en élevant un peu ; et dans l'instant la dent doit être ôtée ; s'il ne s'agit que de luxer la dent le coup de poignet doit être ménagé et ne produire d'autre effet que de renverser la dent que l'on replace subitement.

Substitution d'un bout de nez.

Nous ne voulons pas priver nos lecteurs des détails que donne le même ouvrage sur une opération chirurgicale du nez.

...La méthode que Taliacot a imaginée pour substituer le bout du nez qui aurait été emporté par un coup de sabre, mérite plus d'attention. Lorsque le bout du nez venait d'être séparé du corps, et que la plaie était récente, il faisait une incision à l'avant-bras, et détachait, d'un côté, un lambeau de chair qu'il laissait tenir par l'autre bout. Il faisait fléchir l'avant-bras et lever le coude jusqu'à ce qu'il pût appliquer le bout du lambeau détaché du bras sur un des côtés du nez. Il assujettissait ce bout par les différentes sutures et tâchait d'en obtenir la cicatrice. En attendant, il fixait le bras dans la situation favorable à son opération, mais très incommode pour le malade.

La cicatrice de ce lambeau de chair, faite avec un côté du nez, Taliacot coupait les chairs à l'autre extrémité qui était attachée au bras ; il repliait le lambeau sur l'autre bord du nez, et formait une espèce de nez.

Plusieurs personnes ont eu leur nez recouvert de peau par cette façon de procéder ; mais il faut avouer qu'il fallait acheter bien cher le bout d'un nez.

Les boas de la ménagerie Pianet.

Nos journaux parlent tous avec éloges de la grande ménagerie Pianet, et l'on nous dit entre autres que ses boas sont les plus grands qui aient été montrés à Lausanne. — A propos de ces énormes reptiles, nos lecteurs liront avec intérêt ce que dit M. Fulbert-Dumonteil, dans le journal *La France*, sur la manière dont ils se nourrissent ordinairement :

« Lorsqu'on parle de la voracité prodigieuse de certains ophidiens, on se figure trop volontiers boas et pythons, toujours prêts à engloutir quelque proie énorme. C'est une grande erreur. Certes, le serpent n'a point pour habitude de faire la « petite bouche » devant un régal souvent monstrueux. Ni le poids, ni le volume de la pièce ne sauraient le faire hésiter. Mais le serpent n'est pas toujours disposé à se mettre à table. Il mange lentement, prudemment, rarement, règle ses heures de repas, et les charmes tentateurs de la proie la plus appétissante sont toujours impuissants à lui faire rompre l'étonnante longueur des jeûnes voulus. Dans nos jardins zoologiques, il se fait souvent prier pour accepter, en guise de simple apéritif, un rat ou un oiseau, dédaigne toutes les sé-

ductions culinaires d'une proie autrement considérable.

» Comment mangent les serpents ? A ce sujet, le distingué professeur du Museum, M. L. Vaillant, qui dirige le palais des reptiles, vient de nous révéler quelques faits extrêmement intéressants sur leur alimentation.

Les serpents sont bien loin d'avoir faim tous les jours. La ménagerie du Museum possède un grand anacondo de l'Amérique du Sud qui mesure une longueur de plus de six mètres. Or, c'est un jour extraordinaire quand ce grand serpent daigne prendre son repas ; et pourtant, on ne saurait prétendre qu'il se nourrit insuffisamment, puisqu'il engraisse chaque jour.

» Cet anacondo, de 1885 à 1891, c'est-à-dire en six ans, n'a fait que 34 repas ; en moyenne il n'a diné que cinq fois par an, sept fois en 1887, quatre fois en 1886. On le nourrit de boucs et de chèvres de petite taille.

» Trois fois, il a accepté des lapins et une fois une oie de belle venue. Malgré l'aspect alléchant de ce gallinacé toulousain, l'anacondo ne s'est laissé tenter qu'au bout d'un quart d'heure. Quelle humiliation pour l'oie ! Je ne saurais dire si les choses se passent exactement de la même façon dans les forêts de la Guyane et du Brésil, mais dans nos ménageries un serpent se montre extrêmement difficile sur les proies qu'on met à sa portée. Il faut le prier longtemps pour qu'il consente enfin à manger. C'est un convive très cérémonieux. »

Moyen de tenir deux coqs en pair dans une basse-cour. — Pour empêcher deux coqs habitant la même basse-cour de se battre, il suffit d'appliquer, au plus grand des deux coqs, une sorte d'entrave faite d'un petit cordon de laine, juste assez long pour permettre au coq de marcher, mais non de courir.

L'animal se sentant maîtrisé se mêle, calme et soumis, aux poules, sans chercher dispute à son co-seigneur.

Si, après quelques jours, le coq vient à briser le lien, plus n'est besoin de le renouveler. L'effet désiré est obtenu : le coq est devenu tellement pacifique que l'autre, le plus petit, peut l'approcher en toute sécurité et lancer impunément ses cocoricos à ses oreilles.

Les accidents de voyage autrefois et aujourd'hui. — Les nombreux accidents de chemins de fer dont la presse quotidienne entretient très exactement le public pourraient faire croire qu'un voyage est chose plus dangereuse aujourd'hui qu'autrefois. Il n'en est rien cependant. M. Clérault a trouvé, en effet, qu'au temps des messageries, il y avait un voyageur tué sur 355,000, et un blessé sur 30,000, tan-